

SOUS LA DIRECTION DE NICOLAS JOURNET



La Morale

Éthique
et sciences humaines



SOUS LA DIRECTION DE NICOLAS JOURNET

La Morale

Éthique
et sciences humaines



OUVRAGES DE SYNTHÈSE

Extrait de la publication

Couverture : Paul Klee, Senecio, 1922.
©Kunstmuseum, Basel/AKG.

RETROUVEZ NOS OUVRAGES SUR :
www.scienceshumaines.com
<http://editions.scienceshumaines.com>

Diffusion : Seuil - Distribution : Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2012**
38, rue Rantheaume
BP 256, 89004 Auxerre Cedex
Tel. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26
ISBN 9782361060909

INTRODUCTION

Présence actuelle de la pensée morale

Il est devenu courant de se défendre de la morale, sinon de s'en moquer. Réduite à un fatras d'injonctions, de conventions, d'obligations plus ou moins consenties, de règles arbitraires, elle paraît au fond ne servir que la conformité sociale, elle-même guidée par le souci du confort et de l'intérêt bien compris. L'idéal moderne d'autonomie récuse qu'une action puisse être jugée bonne si au fond elle n'est qu'un aveu d'impuissance à se déterminer par soi-même. Nietzsche en faisait le royaume des faibles. Pourtant, comme le souligne Éric Blondel¹, il n'existe aucune société humaine où l'on s'interdise de juger moralement, « c'est-à-dire à juger en bien ou en mal ». Chassée par la porte, la pensée morale rentre toujours par la fenêtre : actes, paroles, sentiments, idées, aucune de ces productions humaines n'échappe au regard scrutateur que chacun porte sur lui-même et sur les autres. La raison de cette omniprésence est que l'évaluation, répandue dans toute l'espèce humaine quel que soit le lieu où le siècle, n'a été inventée par personne, ni par les religions ni par les philosophes, et ne se laisse emprisonner dans aucune doctrine qui en maîtrise entièrement la cause, la nature, la fonction et le sens.

Sous le regard des sciences expérimentales, il s'avère que les jugements les plus spontanés et universels des êtres humains (voire de leurs ancêtres animaux) témoignent d'un sens du bien et du mal conforme aux sentences morales les plus répandues dans le monde : ne pas nuire sans raison, être sincère. Aurions-nous un sens moral inné ? Le philosophe David Hume, au XVIII^e siècle déjà, l'affirmait, ajoutant qu'il s'agissait d'un effet de nos sensibilités. Mais cela n'explique guère alors pourquoi toutes les sociétés humaines ont éprouvé la nécessité de fabriquer des injonctions, des règles et des codes qui viendraient énoncer ce que chacun fait déjà sans peine ? Si l'altruisme a sans doute, comme l'affirment les penseurs de l'évolution, une raison empirique, il nous manque de comprendre en quoi il s'articule aux cultures humaines.

1- Éric Blondel, *La Morale*, Flammarion, 1999.

Penser la morale

Qu'entendent les philosophes par morale ? Un art du bien vivre ou les tables de la loi ? Tenter de la définir en substance, c'est déjà résoudre un peu trop hâtivement l'ambiguïté qu'elle contient, bien illustré par ce propos de Platon : « Nul n'est misérable de son plein gré, en connaissance de cause. » Ce qui en termes plus simples se résume par « nul n'est méchant volontairement », ou encore, que si nous sommes libres de faire le bien, nous ne le sommes pas de faire le mal. Si nous pouvons espérer faire le bien en connaissance de cause, il n'en va pas de même pour le mal, qui existe en dépit de nous.

L'existence de la réflexion morale se traduit donc de deux manières bien différentes : l'une positive consistant à poser ce qu'est le bien à partir de ses raisons, et l'autre négative, consistant à interdire ce qui est mal quelle qu'en soit la raison. Se heurter à des interdits est une contrainte qui n'a rien d'agréable, et ne participe *a priori* pas de la recherche du bien être, de la « vie bonne » telle que la concevait Aristote. Pourtant, obligations et limites sont inévitables. Sous une forme plus douce, Platon affirmait que, pour atteindre le bien, il était difficile de se passer de quelques règles, d'encadrer sa propre liberté par des lois que l'on se donne à soi-même. C'est là tout le paradoxe de la morale que de n'avoir de sens que pour un sujet libre, mais d'en appeler à une volonté susceptible, à un moment ou un autre, de contraindre son désir.

L'histoire de la réflexion morale s'est donc attelée à examiner, ensemble ou séparément, ces tensions de la vie normative, afin des les fonder en raison. Parmi les innombrables solutions imaginées aussi bien par les théologiens que les philosophes, certaines ont fondé des traditions dont les développements, au fil des siècles, sont parvenus jusqu'à nous et sont encore actives. D'un point de vue moderne, Elizabeth Anscombe, en 1958, en distinguait trois grandes sortes.

D'abord, il y a ce qu'on appelle les « morales de vertus », dont le référent canonique est l'œuvre éthique d'Aristote : elles invitent au développement des dispositions qui sont celles de chacun. Il ne s'agit pas d'énoncer un catalogue des actions bonnes ou mauvaises, mais de définir les voies de l'accomplissement de nos qualités, aussi bien pour nous-mêmes que pour les autres.

Les morales des vertus cherchent à réaliser le bien collectif en appelant à la volonté de chacun de se perfectionner. Cela peut-être

aussi contraignant qu'une morale des principes, mais ne prétend ni à l'universalité ni à la réalisation d'un projet métaphysique.

Ensuite, il y a les morales déontologiques, qui consistent dans l'énoncé des devoirs et des types d'actions qui devraient être universels, sous forme de prescriptions ou d'interdits. Leur prototype moderne est l'impératif catégorique kantien. Ce sont aussi des morales ancrées sur de grands principes (la dignité, la Justice) qui, on l'a souligné, ont le défaut de se soucier peu du bonheur concret des hommes.

Enfin, apport des Lumières anglo-saxonnes, les morales conséquentialistes se focalisent sur les conséquences de nos actes : est bon ce qui fait du bien, ou du moins fait le moindre mal. Il en existe de nombreuses versions, la plus développée étant l'utilitarisme de Jeremy Bentham, dont l'obstacle majeur est d'ouvrir la porte au sacrifice des uns au profit des autres.

Débats actuels

La morale n'est pas seule à occuper le terrain des normes et des règles : le droit et la justice s'en occupent aussi, dans un constant échange de contenus, mais sans se confondre. La morale n'est pas le domaine de la force qui s'impose de l'extérieur, mais campe dans le for intérieur de chacun : il n'y a de morale que si l'individu est libre de choisir. Parmi les sociétés d'aujourd'hui, certaines font de la liberté et de l'autonomie une valeur cardinale, un droit imprescriptible. Sur certains points, en matière d'expression libre et de mœurs, la loi le cède à la liberté. Et ce simple fait entraîne de nouvelles tensions entre ceux que le recul des lois effraie, et ceux que la résistance de la norme morale indispose. Faut-il, par exemple, s'inquiéter des désordres amoureux, de l'indécence dans les arts, de la diversification des formes familiales ? Pour l'éthicien ou le moraliste, la question est assez simple : la norme morale peut-elle dicter à chacun ce qu'il en est du bien, ou son rôle est-il d'affirmer la valeur intrinsèque de sa liberté ? Les deux solutions ont les défauts de leur généralité : des conséquences néfastes et l'incapacité à répondre aux situations concrètes des acteurs. La traditionnelle opposition entre le domaine de la force et celle des règles, la montée en légitimité du domaine de l'intérêt économique en appellent également au débat moral. Y a-t-il une éthique des relations internationales, et quel est son poids ? La notion d'éthique financière est-elle une chimère ?

Extension du domaine de l'éthique

Une tradition, bien analysée par Paul Ricoeur, veut que l'on distingue la morale (qui interdit) de l'éthique (qui montre la voie du bien vivre). Mais l'usure du premier terme fait qu'aujourd'hui on charge le second de toutes les tâches, et donc de fixer les normes de l'action dans les domaines nouveaux que la technique, la connaissance et le mouvement des idées découvre. Si l'éthique des Anciens était avant tout tournée vers le souci de soi, celle qui innove depuis trente ans est celle du souci de l'autre, et d'un autre appréhendé dans sa condition concrète. Elle ouvre à la réflexion morale des situations encore recouvertes d'un voile d'ignorance, ou tout simplement inconnues, il y a un demi-siècle. Ainsi en va-t-il des éthiques du *care*, qui érigent la sollicitude envers les femmes, les personnes vulnérables en norme de justice. Disposition ou devoir : telle est la question. Par ailleurs, les avancées de la biomédecine ouvrent des questionnements inédits sur ce qu'il en est des limites de la vie et de l'intégrité des personnes : doit-on se tenir à des principes ou simplement chercher le moindre mal ? Enfin, la question de la responsabilité humaine envers le reste du monde vivant, voire l'ensemble de la planète, se pose aujourd'hui avec une acuité jamais atteinte : en quoi est-ce une question morale ?

Nicolas Journet

Cet ouvrage rassemble des articles et des grands entretiens tirés du magazine *Sciences Humaines* ainsi que des contributions inédites.

AUX SOURCES DE LA MORALE

- D'où vient la morale ? (N. Journet)
- Pourquoi avons-nous un sens moral ?
(Rencontre avec N. Baumard)
- Quand la nature devient morale (V. Despret)
- L'empathie : des animaux aux humains
(Rencontre avec F. de Waal)
- Les singes sont-ils de chics types ? (encadré)
- La morale a-t-elle une base biologique ? (N. Journet)
- L'énigme du sens moral (N. Journet)
- Morale et compassion (N. Baumard et C. Chevallier)
- L'éthique : un dilemme sociologique (X. Molénat)
- Jusqu'où sommes-nous moralistes ?
(Rencontre avec R. Ogien)
- La morale est partout (F. Cova)

D'OU VIENT LA MORALE ?

Question : « Serait-il bien de voler la voiture de son voisin si ce n'était pas interdit ? » Réponse : non. Au-delà des codes et des normes, il existe peut-être une morale universelle. Est-elle propre à l'espèce humaine ? Les philosophes cherchent à la fonder depuis longtemps : certains sur la nature, d'autres sur la conscience. Les scientifiques se penchent aujourd'hui à son chevet. Notre sens moral est-il rationnel ou sentimental ?

Difficile d'imaginer un monde où les notions de bien et de mal n'auraient pas cours. Les mythes et les textes religieux contiennent tous une explication de l'origine du mal : le plus souvent, une erreur humaine. Juifs et chrétiens partagent la même histoire. La Bible prétend, en effet, que la morale nous est venue en deux fois. D'abord, c'est la honte qui saisit le premier homme et la première femme chassés du paradis. Puis, c'est Moïse recevant les Tables de la Loi : « Tu ne tueras point, etc. » Ces deux épisodes contiennent en germe l'essentiel du débat qui va nous occuper ici. D'où vient le sens moral ? Si l'on en croit la Genèse, du sentiment de la faute inscrit dans l'espèce humaine. Selon l'Exode, d'une poignée d'interdits tombés du ciel, et qu'il fallut apprendre à maintenir, génération après génération, contre la tentation de retomber dans l'impiété.

Nature ou culture ?

Aussi loin que la réflexion se porte, l'alternative existe : d'un côté, le sentiment spontané du bien et du mal, de l'autre, une conscience forgée par des croyances et les lois. Pour de nombreux philosophes Grecs, le bien se confondait avec le bon. Pas vraiment de morale, donc, mais plutôt ce que l'on nomme aujourd'hui une éthique. Or cette éthique, souvent tournée contre les conventions et fuyant la souffrance, se voulait proche de la nature. Oui, mais laquelle ? Celle des sentiments ou celle de la raison ? Cette question animera les débats en particulier au XVIII^e siècle.

Faisons un saut dans le temps. Aujourd'hui, le débat n'est pas seulement philosophique. La psychologie, l'éthologie et les sciences de l'évolution se sont saisies de la question. Ce qu'elles

soulignent est loin d'être uniforme et conclusif, mais plaide pour une origine naturelle de notre sens moral. Selon certains éthologues, dont Frans de Waal, il est présent chez les grands singes. Selon certains psychologues, il est spontané chez l'homme: c'est d'abord un sentiment de compassion envers autrui.

Là intervient une autre science, celle de l'évolution. Les spécialistes appellent « altruisme » les comportements qui favorisent un congénère. Or se sacrifier pour les autres ne présente pas *a priori* d'avantage reproductif pour l'individu: comment ce caractère a-t-il pu se répandre? L'altruisme a pourtant fait son entrée dans la psychologie évolutionniste sous trois formes: génétique, réciproque et punitif. À eux trois, ces altruismes expliqueraient pourquoi non seulement les parents se sacrifient pour leurs enfants, mais se mêlent aussi de calmer les bagarres de rue... Serait-ce là le fin mot de l'histoire?

Altruisme, compassion, inceste, etc.

Il reste en fait bien des zones d'ombre. Comment les émotions morales peuvent-elles faillir? Comment tracer leurs limites? L'altruisme ne peut s'adresser à l'ensemble de l'humanité. La compassion, aussi spontanée soit-elle, s'adresse à une communauté restreinte. Comment expliquer les circonstances où elle est niée collectivement, lorsque des massacres de voisins sont commis délibérément? Il existe même des cas exceptionnels: l'ethnologue Colin Turnbull décrit, en 1972, un peuple d'Afrique de l'Est qui, confronté à la famine, sembla abandonner toute affection, même pour des proches: ils hurlaient de rire lorsque quelqu'un tombait, et se moquaient des souffrances des enfants. Même innée, la compassion est de toute évidence en concurrence avec d'autres sentiments et sans doute d'autres intérêts.

Ensuite, il est bien connu que la morale ne s'occupe pas seulement de désigner ce qui est juste ou injuste. Les comportements sexuels, le respect des supérieurs, les bonnes manières, tout cela est censé en faire partie. Ces jugements reposent-ils aussi sur des sentiments? Selon Jonathan Haidt, oui, car nous serions équipés pour réagir à plusieurs sortes de valeurs: la lâcheté, la paresse et l'impureté nous indignent ou nous dégoûtent. S'agit-il vraiment de morale? Les réponses varient. Pour le philosophe Ruwen Ogien, le jugement moral ne concerne que ce que nous faisons, en bien ou en mal, à autrui: le reste n'est que convention. Les conventions peuvent soulever des émotions, leur enjeu n'est pas moral mais

social. Pour J. Haidt, en revanche, ces émotions sont au fondement de notre sens moral. Elles sont inconditionnelles et existent partout, tout en s'appliquant différemment. Prenons le cas de l'inceste, par exemple. Toutes les sociétés s'en indignent, mais son contenu varie. L'idée que l'évitement des rapports sexuels entre proches naît d'un dégoût spontané est ancienne. Elle a soulevé un insoluble débat : quel sens y aurait-il à interdire une chose que personne n'a envie de faire ? Sigmund Freud et la psychanalyse ont au contraire popularisé l'idée que les désirs incestueux sont réels et ont besoin d'être contenus. La thèse du dégoût en a souffert pendant près d'un siècle, avant de réapparaître sous une forme plus scientifique. Dans les années 1970, en effet, des observations ont affirmé que la cohabitation précoce induisait l'indifférence sexuelle, même entre non-parents. Donc, ce n'est pas la règle qui induirait le dégoût, mais le dégoût qui motiverait l'évitement. Reste à expliquer l'interdit : à quoi sert-il ? Pour fonder notre sens moral, la psychologie aura besoin d'autres moyens que la seule observation du comportement humain. Les neurosciences ouvriront peut-être de nouvelles perspectives.

Nicolas Journet

RENCONTRE AVEC NICOLAS BAUMARD

POURQUOI AVONS-NOUS UN SENS MORAL ?

La redécouverte expérimentale d'un sens moral chez l'homme pose le problème de sa genèse. Du point de vue de l'évolution, en effet, le fait d'agir en faveur d'autrui est a priori paradoxal. Plusieurs théories, cependant, s'efforcent d'expliquer en quoi l'altruisme est avantageux. Nicolas Baumard, dans son ouvrage Comment nous sommes devenus moraux, une histoire naturelle du bien et du mal¹ retrace l'histoire du sens moral.

Quels sont les faits qui tendent à montrer que nous avons un « sens moral » ?

L'idée de sens moral n'est pas nouvelle. À vrai dire, on la retrouve chez nombre de philosophes aussi bien dans l'Antiquité qu'à l'époque moderne. Elle s'appuie sur l'observation que les humains ne semblent pas être motivés essentiellement par l'égoïsme. Il nous arrive ainsi souvent de refuser de profiter d'une situation au nom de considérations de justice, ou d'aider des inconnus par simple devoir de solidarité. Ces dernières années, nombre de travaux empiriques ont montré que cette disposition à se comporter de manière morale émerge très rapidement chez les enfants, se retrouve dans toutes les sociétés, active des émotions spécifiques (culpabilité, indignation) et recrute des réseaux de neurones qui diffèrent sensiblement d'autres types d'évaluations.

L'autre argument en faveur d'un sens moral universel est celui de la logique spécifique des jugements moraux. Pensez par exemple au célèbre dilemme du trolley. Un

1- Odile Jacob, 2010.

trolley dont le conducteur s'est évanoui s'apprête à tuer cinq personnes qui se trouvent sur la voie. La seule façon de sauver ces cinq personnes serait de pousser un homme qui se trouve sur un pont surplombant cette voie. Est-il acceptable de pousser cet homme pour sauver les cinq personnes? Voilà un dilemme qui a émergé en philosophie morale pour mieux éclairer les différences entre la morale utilitariste qui enjoint de maximiser le nombre de vie sauver et la morale déontologiste qui considère qu'il existe des limites à cette maximisation, des principes que l'on ne peut pas violer. Cette distinction est importante parce que l'on pourrait penser que les humains soient en désaccord, certain préférant la solution utilitariste, plus rationnelle en apparence, et d'autre la solution basée sur les principes. On pourrait également faire l'hypothèse que certaines sociétés, considérées comme plus « collectivistes », soient plus favorables à la solution utilitariste. Il n'en est rien. quelle que soit la société, la religion, l'âge ou le niveau d'éducation, la très grande majorité des participants interrogés considère qu'il est inacceptable de pousser l'homme sur le pont. Il semble donc bien que la morale humaine repose sur une logique qui lui est spécifique, qui diverge notablement de la logique économique de maximisation sans contrainte, et qui se retrouve chez tout un chacun. C'est cette logique universelle que s'attachent à comprendre les théories évolutionnaires de la morale.

Comment explique-t-on que l'évolution ait sélectionné un « sens moral » qui *a priori* se présente plutôt comme un désavantage pour les individus?

Il y a plusieurs façons d'expliquer l'émergence de la morale. La plus simple sans doute – celle que j'appelle dans mon livre la théorie « continuiste » – consiste à inscrire dans la morale dans la continuité de sentiments sociaux déjà présents chez les primates comme l'instinct de parenté qui nous pousse à aider nos proches, le respect de la hiérarchie, la préférence pour les membres de notre groupe ou encore le dégoût de certaines pratiques sexuelles. De ce point de vue, la morale serait une sorte de « *re-packaging* »

culturel d'un certain nombre de sentiments qui sont déjà là chez les primates. Les humains ne feraient que reprendre ces émotions, les renforcer au moyen de normes explicites et de réflexions morales. Cette théorie continuiste est la solution proposée par Darwin. C'est aussi la solution défendue par deux des grands théoriciens contemporains de la morale, le primatologue Frans de Waal et le psychologue Jonathan Haidt. La théorie continuiste a l'avantage de la simplicité : elle ne nécessite pas de postuler de nouvelles adaptations ou l'émergence de nouvelles capacités cognitives. Et elle résout également le problème de l'émergence de la morale : la morale ne serait en réalité pas si problématique. Bien souvent, en effet, elle serait directement dans notre intérêt.

La simplicité de cette théorie, cependant, ne lui permet pas, je pense, de rendre compte des phénomènes moraux. En effet, la morale entre souvent en conflit avec d'autres sentiments. L'instinct de parenté, par exemple, nous pousse à favoriser les membres de notre famille alors que la morale, bien souvent, nous enjoint d'être juste avec tout le monde. La sympathie et la justice ne se confondent pas. Même chose pour la préférence pour le groupe ou pour la sympathie : nos sentiments sociaux ne visent bien souvent pas au respect de la morale, mais bien plutôt à favoriser ceux qui nous sont proches. Il semble donc qu'il y ait quelque chose d'autre dans la morale, quelque chose de moins égoïste, une tendance à l'impartialité que l'on ne peut réduire aux émotions sociales que l'on trouve chez d'autres espèces vivantes.

La théorie de l'altruisme permet en revanche de rendre compte de la dimension désintéressée du comportement moral. Selon cette théorie, la morale a évolué pour le bien du groupe : au cours de l'histoire humaine, les groupes qui comptaient le plus d'individus altruistes se sont trouvés favorisés et ont progressivement remplacé les groupes composés d'individus égoïstes. Certes à l'intérieur de chaque groupe, les altruistes peuvent être exploités par les égoïstes, mais, selon la théorie, la compétition entre groupes étant très forte, le succès des groupes altruistes a compensé cette exploitation, créant au final une espèce composée essentiellement d'altruistes.

Cette théorie, elle aussi d'abord proposée par Darwin, a été discréditée dans les années 1960 par la théorie du gène égoïste de Richard Dawkins. Au cours des années 1990, cependant des biologistes comme David Sloan Wilson, Robert Boyd ou Peter Richerson, ont proposé de nouvelles versions de la théorie « altruiste » de la sélection de groupe, des versions qui s'appuient notamment sur la transmission culturelle et la punition par les altruistes des membres égoïstes de leur groupe. Cette théorie est aujourd'hui très discutée, et il n'existe pas vraiment de consensus sur sa plausibilité empirique. Elle requiert en effet des conditions (homogénéité des groupes, existence de punition altruistes, etc.) qui sont loin d'être observées dans la nature. Elle souffre surtout d'être en porte-à-faux avec la logique même des jugements moraux. Selon le principe de la sélection de groupe, en effet, la morale a évolué pour le bien du groupe. Elle devrait donc nous conduire à avoir une morale dite « utilitariste » ou « conséquentialiste », c'est-à-dire une morale qui vise à maximiser le bien-être sur l'ensemble du groupe, quitte à sacrifier certains membres. Pour le dire autrement, la théorie de la sélection de groupe prédit l'existence d'une morale de fourmi ou d'abeille, dans laquelle les membres viseraient avant tout le bien-être collectif. Or, ce n'est pas du tout ce que l'on observe ! Au contraire, les humains ont une morale dite « déontologique » qui repose sur le respect des droits et des devoirs de chacun, et nous considérons généralement comme immoral de sacrifier une minorité au profit de la majorité. Les deux grandes théories évolutionnaires, l'une continuiste et l'autre altruiste, souffrent donc de ne pas pouvoir rendre compte de la logique de la morale. Elles ne parviennent pas à expliquer pourquoi le sens moral repose sur une logique spécifique de l'équité.

L'équité est un principe qui affirme que chacun devrait être traité de manière juste. En quoi pourrait-il présenter un avantage du point de vue de l'évolution ?

L'approche que je développe part de l'observation que, chez les humains, la coopération occupe une place centrale. Nos plus proches cousins, comme les bonobos ou les

chimpanzés, vivent en groupe et font aussi preuve d'une vie sociale très intense. Cependant, les humains se distinguent par le fait qu'ils obtiennent la majeure partie de leurs ressources à travers la coopération: échanges de biens, échanges de services, entraide, chasse collective, etc. Nos ancêtres ont donc évolué, pendant des dizaines de milliers de générations, dans un environnement extrêmement coopératif. Il était crucial de choisir les meilleurs partenaires avec qui travailler, échanger et s'entraider précisément parce que leur vie reposait tout entière sur la coopération. C'est dans ce contexte que la morale a évolué, parce qu'elle apportait un avantage comparatif aux individus qui en étaient pourvus. En effet, lorsque l'on coopère avec les autres, il est toujours possible de tricher, de ne pas faire sa part du travail, d'en faire moins que les autres, ou encore de s'attribuer une plus grande part des bénéfices. Au cours de leur histoire, les humains se sont donc mis à faire attention à la façon dont les autres coopéraient, à la façon dont leurs partenaires partageaient le gâteau en quelque sorte. Si un individu se montrait trop avare, ses partenaires cherchaient donc d'autres personnes avec qui coopérer. Bien sûr, il ne fallait pas non plus se montrer trop généreux: celui qui offrait aux autres une plus grande part que la sienne avait certes beaucoup de succès, mais risquait également de se faire exploiter. Au final, la stratégie qui a émergé est celle de l'impartialité: les individus traitant leurs partenaires de manière impartiale avaient plus de chance de coopérer et en même temps de profiter des bénéfices de la coopération.

Selon cette théorie, que j'appellerai mutualiste, la fonction de la morale est de réguler les interactions individuelles de manière à ce qu'elles soient équitables, c'est-à-dire de manière à ce que les coûts et bénéfices associés à ces interactions soient distribués de manière impartiale. Comme on le voit, cette théorie rejoint l'intuition des philosophes du contrat social, comme Hobbes, Rousseau ou plus près de nous John Rawls ou David Gauthier. Cependant dans l'approche « évolutionnaire », les individus ne sont pas des égoïstes qui se résolvent à se comporter moralement par intérêt bien pensé. Les individus ne font pas de calculs et ne sont pas moraux par intérêt. Ils sont profondément moraux, et se soucient authentiquement de la justice. Cela

parce qu'au cours de l'évolution, les individus dotés d'un sens moral, ceux qui pour qui comptaient les droits et les devoirs, avaient un avantage pour les autres. On peut dire que la morale existe parce qu'elle est au bout du compte avantageuse. Pour autant, individuellement, nos actions morales ne sont pas liées à des raisons égoïstes. Le domaine des jugements moraux a donc pu s'étendre à toutes sortes d'actions. Dès que nos actions ont un impact sur les autres, ou dès que celles des autres ont impact sur nous, il est possible de moraliser la situation. Le domaine des jugements moraux est donc potentiellement infini, comme le montre d'ailleurs l'extrême variété de ce qui a été moralisé au cours de l'histoire humaine : alimentation, sexualité, habillement, façons de parler, apparence physique, etc.

Qu'est-ce qui détermine les individus à penser et agir moralement ?

D'un point de vue « évolutionnaire », il est courant de distinguer les causes ultimes des causes proximales. Les causes ultimes sont les causes évolutionnaires : qu'est-ce qui est responsable de l'évolution de tel ou tel trait ? Les causes proximales sont les causes psychologiques : qu'est-ce qui cause que tel ou tel comportement chez un individu ? Lorsque nous mangeons une glace, par exemple, on peut distinguer la cause proximale – notre appétit inné pour tout ce qui est sucré – de la cause finale – les avantages nutritifs du sucre qui a conduit l'évolution à sélectionner un désir inné pour le sucré.

On peut faire la même distinction concernant la morale. Si la cause finale de l'existence de la morale réside dans l'avantage que confère un comportement moral dans une société de coopérateurs, qu'en est-il de la cause proximale ? Autrement dit, qu'est-ce qui nous motive ? Pour les partisans de la théorie continuiste, comme Jonathan Haidt, Frans de Waal ou James Wilson, la morale repose sur un ensemble d'émotions non spécifiquement morales comme la sympathie, le dégoût, l'instinct parental, le respect de la hiérarchie ou encore la préférence pour les membres de son groupe. Pour d'autres, au contraire, parmi lesquels

je me range, la morale est une disposition spécifique qui ne repose pas sur la même logique et ne vise pas la même chose que nos autres émotions sociales. Encore une fois, si la sympathie ou l'instinct parental nous poussent parfois à aider les autres, ils nous conduisent d'autres fois à préférer injustement nos proches. Par ailleurs, ils semblent bien mal conçus pour nous aider à remplir nos devoirs. Bien souvent, en effet, nous devons respecter les droits des autres et les aider alors que nous n'éprouvons aucune sympathie pour eux. Nous ne nous abstenons pas de voler par sympathie pour le marchand, nous le faisons par respect pour ses droits.

La sympathie ou l'instinct parental remplissent certes des fonctions importantes (aider nos alliés, prendre soin de notre progéniture), mais celles-ci diffèrent de manière importante de la fonction de la morale qui est de maintenir des interactions fondées sur l'équité. Ces contrastes, tout comme les observations que j'ai évoquées précédemment, suggèrent que les humains sont naturellement pourvus non seulement de sentiments sociaux mais aussi d'un sens moral spécifique.

Propos recueillis par Nicolas Journet

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PRÉSENCE ACTUELLE DE LA PENSÉE MORALE	5
AUX SOURCES DE LA MORALE	9
• D'où vient la morale? (N. Journet)	11
• Pourquoi avons-nous un sens moral? (Rencontre avec N. Baumard)	14
• Quand la nature devient morale (V. Despret)	21
• L'empathie: des animaux aux humains (Rencontre avec F. de Waal)	28
• Les singes sont-ils de chics types? (encadré)	32
• La morale a-t-elle une base biologique? (N. Journet)	34
• L'énigme du sens moral (N. Journet)	41
• Morale et compassion (N. Baumard et C. Chevallier)	44
• L'éthique: un dilemme sociologique (X. Molénat)	46
• Jusqu'où sommes-nous moralistes? (Rencontre avec R. Ogien)	49
• La morale est partout (F. Cova)	52
GRANDES DOCTRINES	61
• Les philosophes de la morale (C. Halpern)	63
• Les mots de la morale (encadré)	67
• Conséquentialisme, déontologisme et vertus (F. Cova et F. Jaquet)	73
• Qu'est-ce que l'utilitarisme? (F. Cova et F. Jaquet)	76
• Emmanuel Kant et l'éthique des principes (F. Cova)	85
• L'éthique des vertus selon Aristote (L. Yousfi)	96
• Spinoza, une éthique de la joie (P. Séverac)	100
• La généalogie de la morale selon Nietzsche (J.-F. Dortier)	103
• Le gouvernement de soi (F. Gros)	107
• Hans Jonas et le principe responsabilité (C. Halpern)	114
• John Rawls. Le libéralisme équitable (J. Damon)	118

DÉBATS ACTUELS	127
• La pensée morale à l'épreuve de la diversité (C. Halpern)	129
• Variations anthropologiques sur la morale (D. Fassin)	133
• Mœurs : la bataille des morales (N. Journet)	140
• Halte à la panique morale ! (R. Ogien)	144
• Éthique : suffit-il d'avoir consenti ? (encadré)	150
• Quelle morale sexuelle ? (N. Campagna)	152
• Politique et morale peuvent-elles faire bon ménage ? (Rencontre avec M. Walzer)	160
• Enron, une drôle d'éthique financière (F. Dobbin)	166
• Quand les économistes s'affrontent sur la morale (D. Picon)	172
• Le capitalisme à l'épreuve de la morale (X. de la Vega)	179
• La morale dans les relations internationales (A. Colonomos)	182
• Entre l'éthique et la force (W. Thomas)	189
• Des valeurs partagées par toutes les cultures... (Rencontre avec M. Canto-Sperber)	196
 EXTENSION DU DOMAINE DE L'ÉTHIQUE	 203
• Le « care » ou le souci de l'autre (C. Halpern)	205
• Le « care » : ambivalences et indécentes (P. Molinier)	207
• Les fondements moraux de la bioéthique (N. Journet)	214
• Quelle éthique face à la mort ? (P. Lambert)	221
• « Comme un violoniste endormi » (N. Journet)	222
• Don d'organes, un casse-tête éthique (V. Gateau)	224
• L'éthique environnementale en perspective (J. Delord)	231
• Quelques penseurs de l'écologie (encadré)	238
• Les animaux ont-ils des droits ? (F. Burgat)	240
• Penser le vivant (Rencontre avec F. Dagognet)	246
• Repenser l'éthique (Rencontre avec E. Morin)	254
 ANNEXES	 261
• Bibliographie	263
• Index des noms propres	267
• Liste des contributeurs	269